ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 973

présenté par Mme Lebec et M. Lescure

ARTICLE 41

À la première phrase de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« des établissements publics de recherche et des établissements publics »

les mots:

« d'un établissement public de recherche ou d'un établissement public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.